

Marché Public de Travaux

Règlement de Consultation

Nom et adresse du Maître d'ouvrage

Mairie de Vaugines- 3 place de la mairie- 84 160 Vaugines
Téléphone : 04 90 77 25 08 – Télécopie : 04 90 77 12 51 – Email :
mairie.vaugines@wanadoo.fr

Personne Responsable du Marché

Monsieur Philippe AUPHAN, Maire de Vaugines

Objet de la consultation

Il s'agit de travaux de rénovation d'un bâtiment public : remise et WC public

Date d'envoi de l'avis à la publication

L'avis a été envoyé à la publication le : 20 septembre 2018

Remise des offres

Date limite de réception : **Le 26 octobre 2018** à 16 Heures

Règlement de la Consultation

Sommaire

1. Objet de la consultation	3
2. Conditions de la consultation	3
2.1 Procédure de la consultation	3
2.2 Structure de la consultation.....	3
2.3 Structure du marché	3
2.4 Type de contractants	3
2.5 Nature des offres	3
2.5.1 Nombre de solution(s) de base.....	3
2.5.2 Variantes	3
2.6 Modalités de règlement et prix.....	3
2.6.1 Mode de paiement.....	3
2.6.2 Délai de paiement.....	3
2.7 Délais de validité des offres	4
3. Conditions d'exécution du marché.....	4
3.1 Durée du marché	4
3.2 Délais de réalisation.....	6
4. Modalités de présentation des candidatures et des offres	4
4.1 Modalités de remise du dossier de consultation par la personne publique.....	4
4.2 Modalités de remise du projet de marché par le candidat.....	4
4.2.1 Contenu du dossier remis par le candidat	4
4.2.2 Renseignements relatifs à la candidature	4
4.2.3 Documents concernant l'Offre.....	5
4.3 Audition des candidats.....	5
5. Analyse des candidatures et jugement des offres	5
6. Conditions d'envoi ou de remise des offres.....	6
6.1. Modalités de réception des offres	6
6.2 Adresse postale et physique de remise des plis	6
7. Renseignements complémentaires	6

1. Objet de la consultation

Les prestations, objet du présent marché, concernent :

Travaux de rénovation d'un bâtiment communal comprenant une remise et un wc public

Le lieu d'exécution des prestations est : **place de la mairie - 84 160 VAUGINES**

2. Conditions de la consultation

2.1 Procédure de la consultation

La présente consultation est lancée suivant la procédure de **Marché A Procédure Adaptée** définie au **Code des Marchés Publics**

2.2 Structure de la consultation

Le présent marché comporte **6 lots**.

2.3 Structure du marché

Le lot de consultation ne fait pas l'objet d'un fractionnement en tranches ou à bons de commandes.

2.4 Type de contractants

Consultation par lots séparés avec possibilités de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Les travaux sont répartis en 6 lots décomposés comme suit :

Lot n° 01 – Maçonnerie -Gros œuvre

Lot n° 02 – Carrelage

Lot n° 03 – Menuiserie

Lot n° 04 – Plomberie

Lot n° 05 – Electricité

Lot n°06 – Peinture

Les candidatures peuvent concerner un ou plusieurs lots. Les candidats doivent présenter une offre distincte pour chaque lot auquel ils répondent. Les offres seront examinées lot par lot.

2.5 Nature des offres

2.5.1 Nombre de solution(s) de base

Le dossier de consultation comporte une solution de base.

Les candidats devront répondre à la solution.

2.5.2 Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

2.6 Modalités de règlement et prix

2.6.1 Mode de paiement

Le paiement se fera par virement au moyen d'un mandat administratif.

2.6.2 Délai de paiement

Le délai de paiement est prévu à 30 jours.

2.7 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de **130 jours**.

Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

3. Conditions d'exécution du marché

3.1 Durée du marché

Les règles concernant la durée du marché sont fixées dans l'acte d'engagement et ne peuvent en aucun cas être changées.

3.2 Délais de réalisation

La date de démarrage prévisionnelle des travaux a été fixée au **1er mars 2019**

4. Modalités de présentation des candidatures et des offres

4.1 Modalités de remise du dossier de consultation par la personne publique

Le Dossier de Consultation des Entreprises comprend les pièces suivantes :

- Le présent règlement de la consultation
- Le cadre d'acte d'engagement
- Le cadre de bordereau de prix à compléter
- La spécification technique de travaux
- Les plans

4.2 Modalités de remise du projet de marché par le candidat

4.2.1 Contenu du dossier remis par le candidat

L'offre sera entièrement rédigée en langue française. L'unité monétaire utilisée est l'Euro.

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

Le dossier à remettre par les candidats sera placé sous enveloppe unique qui contiendra les renseignements concernant la candidature et l'offre.

4.2.2 Renseignements relatifs à la candidature

<i>Pièces demandées aux candidats et aux éventuels sous traitants</i>	
Désignation	Objet
Lettre de candidature	DC4
Déclaration du candidat	DC5
Pouvoir	de la personne habilitée pour engager le candidat
Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée justifiant	que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales.
Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée justifiant	que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir.
Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée justifiant	que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du code du travail.
Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée justifiant	Que le candidat a satisfait aux obligations prévues par les articles L323-1, L323-8, L323-8-1, L323-8-2, L323-8-5 du Code du Travail ou à défaut, qu'il n'est pas assujetti aux dites obligations.
Situation juridique	Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

4.2.3 Documents concernant l'Offre

Le dossier à remettre par les candidats comprendra la (ou les) pièce(s) suivante(s) :

Le Projet de marché avec :

Un **acte d'engagement** : cadre ci-joint à compléter, dater et signer par les représentants qualifiés de toutes les entreprises candidates ayant vocation à être titulaires du marché.

Pièces non contractuelles destinées au jugement des offres :

- Une **note technique** de mise en œuvre des travaux
- Un **planning** d'exécution du chantier.
- Le **Bordereau de prix**, cadre ci-joint à compléter, dater et signer.

4.3 Audition des candidats

Conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics, il n'est pas prévu d'audition des candidats.

5. Analyse des candidatures et jugement des offres

Les candidatures qui ne sont pas accompagnés des pièces mentionnées à l'article **4.2.2 du présent règlement** ou qui ne présentent pas des garanties techniques et financières suffisantes ne sont pas admises.

La **personne responsable** du marché peut en accord avec le candidat retenu procéder à une mise au point des composantes du marché sans que ces modifications puissent remettre en cause les caractéristiques substantielles notamment financières du marché.

<i>Critères de jugement des offres</i>	<i>Pondération</i>
- <i>Valeur technique des prestations</i>	35%
- <i>Délais d'exécution</i>	35%
- <i>Prix des prestations</i>	30%

En cas de discordance constatée dans une offre, les indications portées en lettres sur le bordereau des prix prévaudront sur toute autre indication de l'offre et le montant du détail estimatif sera rectifié en conséquence. Les erreurs de multiplication, d'addition ou de report qui seraient constatées dans ce détail estimatif seront également rectifiées et, pour le jugement des offres, c'est le montant ainsi rectifié du détail estimatif qui sera pris en considération.

Dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition ou de report seraient constatées dans la décomposition du prix global forfaitaire, d'un prix forfaitaire ou dans le sous détail d'un prix unitaire figurant dans l'offre d'un candidat, le montant de ce prix ne sera pas rectifié pour le jugement de la consultation.

Toutefois, si le candidat concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à rectifier cette décomposition ou ce sous détail pour les mettre en harmonie avec le prix forfaitaire ou le prix unitaire correspondant ; en cas de refus son offre sera éliminée comme non cohérente.

La solution de base sera prise en compte lors du jugement des offres.

Tout rabais ou remise de toute nature qui n'est pas expressément autorisé par le présent règlement ne sera pas pris en compte.

6. Conditions d'envoi ou de remise des offres

6.1. Modalités de réception des offres

Les offres seront transmises sous pli cacheté portant l'adresse et les mentions suivantes :

Objet de la consultation :

Travaux de réfection et Extension local technique et wc public place de la mairie

6.2 Adresse postale et physique de remise des plis

Les offres pourront être remises contre récépissé ou adressées par pli recommandé avec avis de réception postal ou par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception à l'adresse ci-dessous.

Adresse :

Mairie

3 place de la mairie

84160 VAUGINES

Elles doivent parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent règlement.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

7. Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande auprès de :

Mairie de Vaugines- 3 place de la mairie- 84 160 VAUGINES

Téléphone : 04 90 77 25 09 – Télécopie : 04 90 77 12 51 –

Email : mairie.vaugines@wanadoo.fr

Visite sur demande auprès de **Mr Philippe AUPHAN 06 12 03 44 60**